

Paris, le 03 octobre 2019

Mesdames, Messieurs les membres du  
Comité Directeur

Réf.: 19.1416

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été destinataires d'une correspondance, datée du 25 septembre 2019, indiquant la démission de monsieur Jean-Louis GANAYE de ses fonctions de secrétaire général et membre du comité directeur de la fédération.

Ce long courrier contient des propos à la fois mensongers, erronés et pour certains diffamatoires voire d'incitation à la haine, traduisant une forme aiguë de jalousie, d'égoïsme et d'aigreur avec pour seul objectif de jeter un discrédit sur la fédération et son président.

Le président est le responsable légal de la fédération devant les instances ministérielles et étatiques ; il coordonne l'ensemble de l'action fédérale et se doit d'être informé de tous les dossiers traitant du parachutisme. Pour autant, les affaires fédérales sont clairement exposées devant l'instance décisionnaire de la fédération, à savoir le comité directeur.

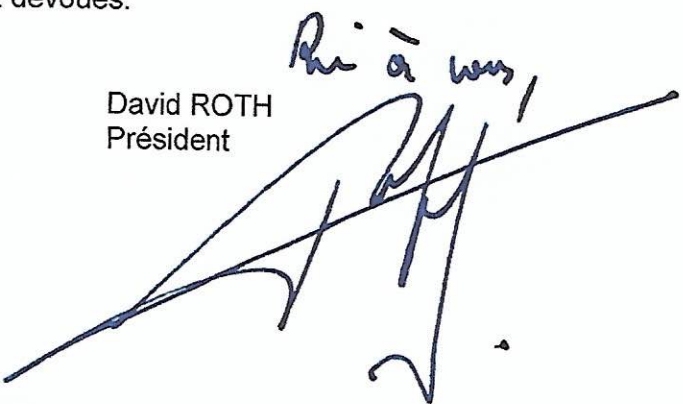
Avec détermination et conviction depuis plus de 40 ans, chaque président de fédération fonctionne avec son tempérament et son caractère pour gérer les affaires et les équipes avec comme ultime sens et valeur les intérêts du parachutisme.

Aujourd'hui, notre fédération connaît d'excellents résultats tant en termes de reconnaissance auprès de l'Etat (convention d'objectifs et haute performance avec plus de 30 médailles par an), tant sur le plan des finances où notre fédération est excédentaire de plus de 2 millions d'euros au bilan financier que sur le programme politique 2017/2020 où plus de 92% des objectifs ont déjà été atteints.

Je reste à votre disposition ainsi que le bureau directeur fédéral pour converser éventuellement plus en avant quant à la gestion quotidienne de notre fédération, gestion établie dans le seul et unique but d'intérêt général.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

*Roi à vous,*  
David ROTH  
Président



Association reconnue  
d'utilité publique par  
Décret du 2 mai 1986  
sous la tutelle du  
Ministère de la Santé, de  
la Jeunesse et des Sports  
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp  
7 5 0 1 2 P A R I S  
N° SIRET 784 405 912 00022  
A P E 9 3 1 2 Z  
Tél : 01 53 46 68 68  
Fax : 01 53 46 68 70  
Email : ffp@ffp.asso.fr  
Internet : www.ffp.asso.fr  
N° Orias 14000826 - www.orias.fr